

Projets autochtones :

Introduction

FRANÇOIS-XAVIER CYR
Département d'anthropologie
Université Laval

BENOIT ÉTHIER
Département d'anthropologie
Université Laval

Ce numéro des *Cahiers du CIÉRA* est consacré aux projets autochtones. Étudier le projet, selon la perspective adoptée dans le présent numéro, permet d'observer la manifestation d'aspirations, de futurs désirés, qui s'inscrivent dans les actions présentes et passées. Essayer de comprendre ce qui stimule l'action permet de mieux comprendre l'action elle-même, et c'est précisément ce que les auteurs des articles du présent numéro cherchent à accomplir. Ce cahier se veut un exercice exploratoire. Notre motivation première à mettre sur pied ce numéro réside dans l'éclairage que peut jeter le projet, en tant qu'objet de réflexion et d'analyse et en tant que moyen de mettre en valeur les pratiques et les aspirations culturelles, politiques, identitaires et collectives autochtones.

Ce numéro s'inscrit dans la continuité du précédent numéro des Cahiers du CIÉRA, *Mouvements autochtones : Regards sur la transformation des stratégies et des identités politiques* (numéro 13), qui présente des textes inédits décrivant une diversité et une hétérogénéité dans les stratégies de mobilisation autochtones, autant aux échelles locales, nationales qu'internationales. Les mouvements autochtones s'inscrivent comme projets collectifs, identitaires et politiques. En plus de s'attarder aux pratiques de mobilisations autochtones, ce numéro se concentre plus précisément sur les motivations subjacentes aux projets autochtones, soit les aspirations, les réflexions et les visions qui les constituent.

Mais qu'est-ce que le projet ? Ou plutôt, comment le conceptualisons-nous dans le cadre de ce numéro ? C'est par l'analyse du projet en tant que conduite d'anticipation et surtout de son opérationnalisation que deviennent intelligibles les aspirations de groupes ou d'individus. Les Autochtones aujourd'hui ne vivent pas dans un temps figé et ne forment pas leur identité uniquement autour d'une tradition

passée : ils vivent aussi dans un temps prospectif. Ces aspirations qui s'y construisent agissent comme vectrices d'actions permettant à un groupe ou à un individu de constituer ses désirs puis de s'outiller pour les matérialiser. Ainsi, nous abordons le « projet » à la fois comme une grille d'intelligibilité nous permettant de comprendre le sens des actions posées par des groupes ou des individus et comme une manifestation d'aspirations culturelles, identitaires et politiques ayant une visée transformatrice.

Ce numéro réunit donc des articles s'intéressant aux aspirations, qu'elles soient politiques, culturelles ou identitaires, des Autochtones et à la manière dont celles-ci se structurent autour de projets. Sans nécessairement vouloir occulter les souffrances vécues par les Autochtones pendant la période coloniale et néocoloniale, il nous semblait approprié de nous attarder plus spécifiquement au dynamisme social, culturel et politique dont font preuve les Autochtones. Nous souhaitons mettre l'accent ici sur les aspirations autochtones, les réflexions qu'ils portent sur eux-mêmes et sur le monde qui les entoure, ainsi que sur leurs propres visions du futur. Ces aspirations, réflexions et visions ouvrent la voie à l'émergence d'alternatives (Blaser 2004, Escobar 2008, Hébert 2016). L'étude des projets autochtones peut ainsi contribuer non seulement à mettre en valeur les aspirations autochtones, mais également à approfondir de manière conceptuelle la portée empirique de ces aspirations.

Quoique le concept de projet soit peu théorisé, nous considérons que les définitions données par Castoriadis du projet révolutionnaire et par Blaser du projet de vie sont éclairantes pour le présent numéro. D'abord, l'étymologie du terme en dit long : « Étymologiquement, projet vient du latin *projicere* et signifie : ce qui est lancé en avant, jeté en avant » (Vilatte 2006 : 6). Ainsi, dans son sens premier, le projet interpelle l'avenir. Dans son livre *L'institution imaginaire de la société*, Cornelius Castoriadis décrivait le projet révolutionnaire ainsi : « C'est l'intention d'une transformation du réel, guidée par une représentation du sens de cette transformation, prenant en considération les conditions réelles et animant une activité » (Castoriadis 1975 : 115). Donc, le projet émane d'une intention, elle-même guidée par un sens, une idée, un idéal à atteindre et qui anime une activité. Le projet est ici conceptualisé comme une série d'actions ou d'activités orientées vers un but et ayant des visées transformatrices.

Blaser a quant à lui développé le concept de *Indigenous life project* (projet de vie autochtone) dans l'ouvrage collectif *In the Way of Development : Indigenous Peoples, Life Projects and Globalization* (2004). Les projets de vie autochtones sont fondés sur des rapports particuliers au territoire et aux non-humains, sur des mémoires et des désirs.

Tout en s'articulant à différents contextes de négociations et de coexistences, ces projets de vie présentent des visions alternatives au modèle de développement néolibéral. Les projets de vie autochtones sont localisés, ils se définissent dans des contextes culturels, politiques et territoriaux spécifiques. Ils se mobilisent concrètement dans les pratiques quotidiennes, dans les relations entretenues avec le territoire et dans les mobilisations autochtones autour de la reconnaissance de leurs droits. Les projets de vie autochtones s'inscrivent également au sein de projets politiques plus larges autour des droits autochtones et des droits humains (Blaser 2004, Escobar 2008, Hébert 2016,). Tout comme les projets de vie, les projets politiques autochtones sont multiples et hétérogènes et peuvent même paraître, à certains égards, comme étant divisés ou contradictoires parce qu'ils ne présentent pas nécessairement des visions unifiées de ce que devrait présenter *le* passé, *le* présent et *le* futur. Les projets de vie et les projets politiques autochtones proposent une pluralité des possibles, des aspirations non pas unitaires et figées, mais multiples et dynamiques. Et c'est cette pluralité et hétérogénéité que les textes réunis dans le présent numéro représentent.

La contribution de Paul Charest dans le présent numéro, fait suite à un article qu'il a publié en 1992 dans la revue *Anthropologie et sociétés* « La prise en charge donne-t-elle du pouvoir ? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais ». Cet article de 1992 présente une analyse de cas — celui des Atikamekw et des Innus — démontrant que la « prise en charge » de l'administration de certains programmes dévolue par le gouvernement fédéral aux « bandes » amérindiennes ne leur donnait pas de réel pouvoir décisionnel sur leurs propres choix de société. En se basant sur une expérience s'étendant sur plusieurs décennies de travail et d'implication chez les Innus, Charest présente un projet de société de certaines communautés innues du Québec, soit celui de l'obtention d'une entente finale (traité moderne) avec les gouvernements du Québec et du Canada qui pourrait permettre aux Innus d'atteindre une forme d'autonomie gouvernementale. L'auteur analyse la partie de l'Entente de principe signée entre les Innus de trois communautés et les gouvernements du Canada et du Québec, l'*Approche commune*, portant sur l'autonomie gouvernementale recherchée. Dans son article, Paul Charest commente les obstacles à la conclusion d'une entente finale et évalue la possibilité que cette entente ou ce traité puisse servir de modèle à la conclusion d'autres ententes avec d'autres communautés autochtones, innues ou non-innues.

Ensuite, François-Xavier Cyr traite d'un projet de création d'une aire protégée initié par la nation huronne-wendat. Son article cherche à mettre en lumière certaines des aspirations des Hurons-Wendat concernant leur territoire traditionnel, le Nionwentsïo, en utilisant comme objet d'étude le projet d'aire protégée *Ya'nienhohndeh* mis sur pieds par le bureau du Nionwentsïo, soit l'organisation dédiée à la gestion du territoire mise sur pied par la nation huronne-wendat. L'auteur se concentre dans son article sur ce que les savoirs produits dans le cadre du projet d'aire protégée peuvent nous apprendre sur les aspirations qui stimulent les actions institutionnelles des Hurons-Wendat sur leur territoire ancestral. Le projet d'aire protégée analysé dans cet article est compris comme une initiative autochtone qui vise à permettre à une Première Nation de développer, en fonction de ses propres aspirations, sa « souveraineté » territoriale, en travaillant à l'ajustement d'un modèle de gestion du territoire qui est institutionnalisé et légiféré par une instance d'autorité coloniale, soit le gouvernement du Québec.

Isabelle Picard, dans son article, aborde les aspirations constituantes de deux programmes de justice communautaire qui sont en vigueur dans la communauté des Atikamekw Nehirowisiwok d'Opitciwan. Ces initiatives font office d'une prise en charge locale de certaines infractions en matière criminelle et socioprotectionnelle. L'auteure se pose la question suivante : *quelles sont les aspirations derrière ces programmes?* Ces projets ont été explicitement mis en place dans une perspective d'autodétermination du peuple Atikamekw Nehirowisiw et en réaction à certaines insatisfactions à l'égard du système juridique étatique. En présentant les 10 principes caractérisant ce que serait une résolution légitime des conflits internes dans la communauté d'Opitciwan, l'auteure de l'article cherche à explorer l'aspiration d'autodétermination sous-jacente à ces initiatives autochtones.

Jean-Luc Ratel s'intéresse quant à lui à une dimension englobant un aspect personnel du projet et des aspirations qui le constituent. Il explique comment les parcours universitaires d'étudiants autochtones prennent la forme de projets de vie, ce qu'il définit comme des projets collectifs visant le mieux-être non seulement des individus qui les portent, mais des Autochtones en général. Pour ce faire, il s'intéresse aux différents types de motivation qui poussent ces étudiants à entreprendre des études universitaires et tente de démontrer comment les projets d'études dépassent la seule dimension individuelle pour plutôt embrasser la dimension collective.

Sarah Bourdages-Duclot, dans sa note de recherche, présente les Jeux mondiaux des peuples autochtones (JMPA) qui se sont déroulés du 21 au 31 octobre 2015 dans la ville de Palmas, état du Tocantins, Brésil. L'auteure, en nous présentant

ses observations, explique que les JMPA, réunissant des communautés autochtones de plus de vingt-trois pays, créent un espace de création et de partage des aspirations sur les plans politique, territorial et identitaire.

À l'instar des autres numéros des *Cahiers du CIÉRA*, celui-ci présente des entrevues exclusives menées avec des membres de nations autochtones ou leurs collaborateurs. Ces entretiens font état de projets politiques, identitaires et culturels autochtones. Cette section discutera ainsi du projet *Atikamekw Kinokewin*, visant la consolidation et la mise en valeur de savoirs territoriaux autochtones (Éthier, Poirier et Coooco), d'un projet d'horticulture éducative pour les jeunes autochtones (Desroches-Maheux et Landry) et du projet musical et artistique de Laura Niquay, jeune femme atikamekw nehirowisiw de Wemotaci, intimement lié à des aspirations identitaires à la fois individuelles et collectives (Audet et Niquay).

En guise de conclusion, Martin Hébert propose une réflexion permettant de prendre un pas de recul par rapport au thème de ce numéro en mettant en relation la perspective choisie par les auteurs, soit celle de l'étude des projets et des aspirations positives des Peuples autochtones, avec l'étude du "sujet souffrant" qui s'est progressivement installé dans les études autochtones au courant des dernières décennies. Il se questionne notamment sur la notion de "projet politique", sur les critères qui permettent à une action politique d'être considérée comme réellement émancipatrice et subversive ou, au contraire, comme étant des stratégies d'adaptation au paradigme néolibéral. Les pistes de réflexions proposées dans cette postface permettent de rattacher l'orientation thématique de ce numéro aux études autochtones plus largement, soulignant ainsi la pertinence de se questionner sur les aspirations et la production sociale de projets communs autochtones dans leur contexte empirique.

Références

BLASER, Mario, 2004, « Life Projects : Indigenous Peoples' Agency and Development » : 26-44, in Mario Blaser, Harvey Feit et Glenn McRae (dirs.), *In the Way of Development: Indigenous Peoples, Life Projects and Globalization*. New York : Zed Books.

CASTORIADIS, Cornelius, 1975, *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Éditions du Seuil.

CHAREST, Paul, 1992, « La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais », *Anthropologie et sociétés*, 16(3) :55-76.

ESCOBAR, Arturo, 2008, *Territories of Difference: Place, Movements, Life, Redes*. Durham: Duke University Press.

HÉBERT, Martin, 2016, « Worlds Not Yet in Being: Reconciling Anthropology and Utopianism », *Anthropology and Materialism*, 3 (en ligne: <http://am.revues.org/604#text>).

VILATTE, Jean-Christophe, 2006, « Le projet? », conférence au « Séminaires-rencontres des médiateurs en Midi-Pyrénées ». Rodez